

OBJECTIFS

- Optimiser la gestion des sinistres liés aux risques de la copropriété

NIVEAU & PUBLIC**ESSENTIEL**

Responsables d'agence et collaborateurs

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique

Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Jean-Paul BOUDIGNON

Expert des Assurances de l'Immobilier.

12 ans Directeur Grands comptes,

membre du Comité de Direction Opérationnel chez Galian

Juliette CHIFFRAY

OFRACAR SOLUTIONS

Consultante formatrice

Spécialisée en Assurances

TARIFS

Adhérent FNAIM : 200 € HT

Non Adhérent FNAIM : 300 € HT

PROGRAMME**I - LES RISQUES JURIDIQUES LIÉS AU FONCTIONNEMENT D'UNE COPROPRIÉTÉ**

- Les lois applicables à la copropriété
- Recensement des risques
- Les risques liés au bâtiment
- Les risques liés à la responsabilité

II - LES MÉCANISMES DE COUVERTURE DES RISQUES

- Les fondamentaux du contrat d'assurance
- Le contrat d'assurance
- Les règles de souscription
- La durée du contrat
- La prime
- Le mécanisme de la gestion de sinistres
- La déclaration du sinistre
- Le principe d'indemnisation du sinistre
- L'expertise du sinistre
- La prescription biennale

III - LES PARTICULARITÉS DE LA GESTION DES SINISTRES EN COPROPRIÉTÉ

- Les sinistres Dégâts des eaux
 - La convention IRSI
 - Le champ d'application
 - Les dommages entrant dans la convention
 - La prise en charge des dommages
- Les spécificités de l'indemnisation de l'assurance dommages ouvrage
 - L'objet de la garantie
 - Le fonctionnement des garanties
 - Les événements couverts par l'assurance dommages ouvrage
 - Les modalités de l'indemnisation